

FICHE INSCRIPTION

Le jeune :

Nom:..... Prénom:.....
Adresse :
Date de naissance :/...../.....
Lieu de naissance :
Sexe : M/ F/ NSP
Téléphone :

RESPONSABLES LÉGAUX

Responsable 1 :

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :
N° sécurité sociale :
Assurance responsabilité civile n° :

Responsable 2 :

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :
N° sécurité sociale :
Assurance responsabilité civile n° :

AUTORISATIONS

- Je soussigné,responsable légal de
déclare avoir inscrit mon enfant au mini camp que propose la Mairie de Carpiquet.
- Autorise la Mairie de Carpiquet à réaliser des photos ou des vidéos de mon
enfant susceptibles d'apparaître dans la presse locale, le site internet et le bulletin
municipal, ainsi que sur les réseaux sociaux de la commune de Carpiquet.

FICHE RENSEIGNEMENTS MINI CAMP

Lieu : Clécy

Camping : Les rochers des parcs

Date : 6 juillet au 11 juillet

Lors du mini camp, plusieurs documents sont à fournir :

- Une photocopie de la carte d'identité (recto-verso)
- Une photocopie de la carte vitale (recto-verso)
- Une fiche sanitaire
- Une fiche allergie alimentaire
- Attestation d'aisance aquatique
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Une copie de l'attestation maladie (attestation de droits)

Lors du mini camp, le matériel suivant est à amener par l'enfant :

- Une tente (possible d'être 2 par tentes)
- Un duvet
- Un matelas

Si, pour des raisons financières, vous ne pouvez pas avoir tout ce matériel, merci de me contacter. En plus de ces différents éléments, vos enfants peuvent emmener de l'argent de poche s'ils veulent s'acheter des objets sur le marché ou dans le camping. Il ne sera en aucun cas demandé à un enfant de dépenser son argent pour une activité quelconque.

Vous n'avez pas à vous occuper du transport, la mairie se charge d'amener et de ramener les jeunes du mini camp. Le départ est prévu le lundi 6 juillet à 11h sur le parking de la mairie. Le retour des enfants se fera sur ce même parking le samedi 11 juillet à 12h.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR MINI CAMP 2026

Depuis l'été 2022 la commune met en place un programme d'activités durant les vacances scolaires pour les 10-16 ans.

Lors du mini camp les jeunes seront encadrés par des animateurs, afin d'accueillir, d'accompagner et d'animer les différentes activités.

La cohabitation entre jeunes, ainsi qu'avec les différents animateurs devra se faire avec tolérance et respect. Ce règlement intérieur a été mis en place afin d'éviter tous débordements lors du mini camp, il aidera au bon fonctionnement, et facilitera la vie en communauté.

ARTICLE 1

DOSSIERS

Les fiches d'inscription sont disponibles en Mairie et sur le site de la commune. Elles sont à rendre au plus tard le **vendredi 19 juin 2026**. Cette date limite d'inscription est mise en place afin de favoriser l'organisation.

Un dossier complet doit comporter les éléments énoncés sur la feuille « mini-camp » (2^{ème} page).

En cas d'absence de documents, l'inscription ne sera pas prise en compte.

ARTICLE 2

CONDITIONS D'ACCUEIL

Un encadrant minimum sera présent pour accueillir les jeunes de 10 à 16 ans lors des activités dans la mesure où un animateur peut encadrer jusqu'à 12 jeunes.

ARTICLE 3

OBLIGATIONS

Toutes personnes participant au fonctionnement des vacances ados, qu'il soit encadrant ou adolescent se doit de respecter autrui. Tout comportement déviant ou à caractère dangereux entraînera l'exclusion du jeune du mini-camp.

Les locaux, le matériel ainsi que les transports mis à disposition se doivent d'être utilisés de façon respectable et ne doivent pas être dégradés. Toute dégradation engagera la responsabilité civile des personnes concernées.

ARTICLE 4

INTERDICTIONS

Il est interdit de fumer et vapoter dans les locaux et aux alentours des locaux. La consommation d'alcool est strictement interdite ainsi que la détention de substances illicites.

Toute personne en état d'ébriété sera exclue.

ARTICLE 5

RÈGLEMENT

Il pourra se faire par chèque (à l'ordre de régisseur de recettes de Carpiquet), par chèque vacances ou en espèce, à déposer à la Mairie de Carpiquet uniquement lors de la réception de la facture. Le montant est de **170 €**.

En cas d'absence, un remboursement pourra se faire uniquement en cas de maladie sur présentation d'un certificat médical (avec justificatif).

Aucun tarif ne sera dégressif quel que soit le nombre de journées réservées.

ARTICLE 6

OBJETS PERSONNELS

En cas de perte, de vol ou de dégradation d'objets, la commune de Carpiquet ne peut être tenue responsable. Les enfants sont autorisés à emmener leurs affaires personnelles et en seront tenus responsables.

ARTICLE 7

TÉLÉPHONE PORTABLE

Les téléphones portables ne sont autorisés qu'avec l'accord des animateurs, hors des temps d'animation. Ce dernier pourra être confisqué si l'enfant ne respecte pas les temps d'écrans.

ARTICLE 8

ACCIDENT

En cas d'accident les parents seront prévenus dans le délai le plus court. Si l'accident nécessite la venue des services d'urgences, l'animateur est en droit d'appeler le SAMU ou les pompiers.

ARTICLE 9

SANCTION

Toute personne ne respectant pas ce règlement pourra être exclue, sur décision de la commune de Carpiquet, temporairement ou définitivement des activités vacances ados.















Date et signature du jeune
(Précédé de la mention lu et approuvée)

Date et signature du responsable légal
(Précédé de la mention lu et approuvée)

Fiche allergie alimentaire

- Régime sans porc
- Régime alimentaire végétarien (pas de poisson/ viande)
- Régime alimentaire végétalien (aucune substance animale)
- Régime pescétarien (pas de viande)
- Autre : précisez

Veillez cocher les cases correspondant aux allergies de votre enfant :

 <small>Gluten</small>	Gluten	<input type="checkbox"/>	 <small>Oufs</small>	Œufs	<input type="checkbox"/>
 <small>Poisson</small>	Poisson	<input type="checkbox"/>	 <small>Sésame</small>	Sésame	<input type="checkbox"/>
 <small>Moutarde</small>	Moutarde	<input type="checkbox"/>	 <small>Crustacés</small>	Crustacés	<input type="checkbox"/>
 <small>Arachides</small>	Arachides	<input type="checkbox"/>	 <small>Céleri</small>	Céleri	<input type="checkbox"/>
 <small>Lait</small>	Lait	<input type="checkbox"/>	 <small>Fruits à coques</small>	Fruits à coques	<input type="checkbox"/>
 <small>Mollusques</small>	Mollusques	<input type="checkbox"/>	 <small>Sulfites</small>	Sulfites	<input type="checkbox"/>
 <small>Soja</small>	Soja	<input type="checkbox"/>	 <small>Lupins</small>	Lupins	<input type="checkbox"/>

Autres :

Date :

Signature des parents :